Conseil départemental de la Somme



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Département de la Somme lauréat du trophée « T'es d'min Coin » pour ses actions en faveur de la langue picarde

Amiens, le vendredi 17 novembre 2023

Le Département de la Somme a reçu hier, lors de la soirée de remise des trophées T'es d'min Coin organisée par France Bleu Picardie, un prix pour son action de valorisation et de promotion de la langue picarde. Ce trophée récompense notamment la charte « Mon Département aime le Picard » adoptée par l'Assemblée départementale et qui incite les communes samariennes à multiplier leurs actions pour promouvoir le Picard.

Eme commeune ale o kér el picard

Lors de la session du lundi 6 novembre dernier, les élus départementaux ont contractualisé avec l'Agence régionale de la langue picarde, tête de réseau de la filière, pour renforcer la promotion, la sensibilisation et la valorisation de la langue et de la culture picardes. Objectifs : renforcer la visibilité de notre langue régionale dans l'espace public ainsi que les actions entreprises dans les territoires.

La charte "Mon Département aime le Picard" vise à encourager les communes de la Somme à mettre en avant de facon concrète le Picard avec la mise en œuvre d'actions dans 5 domaines différents, eux-mêmes relayés dans la charte « Ma commune aime le Picard » : la signalétique (plaques de rues bilingues, circuit des écrivains picards...), la communication, l'enseignement (cours proposés dans le cadre des activités péri scolaires, culture (spectacles vivants en picard, conférences...) et tourisme (supports de communication, page Internet...).

Valoriser le Picard dans l'espace public



Dès à présent, pour toute nouvelle commune signataire de la charte « Ma commune aime le Picard ». le Département apporte son concours en finançant intégralement la fourniture et la pose des panneaux d'entrée et de sortie en Picard situés sur les routes départementales pénétrantes.

Le Département s'engage également à soutenir les actions culturelles portées par les communes grâce à son dispositif d'aide aux structures participant à la préservation et valorisation de la culture, de la langue et du patrimoine Picard.

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, « je me félicite que l'action du Département en faveur de la langue picarde soit récompensée! Je m'étais engagé avec Margaux Delétré, Vice-présidente en charge de la culture et du sport, à accompagner plus fortement et concrètement les communes qui font vivre le Picard sur notre territoire. Plus qu'une tradition, cette langue est l'héritage historique de la Somme et de notre pays. Avec le concours de l'Agence régionale, le Département contribue à sa sauvegarde. J'en suis particulièrement fier. Vive éch Picard!»

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

